

GERANCE-LOCATION

TARIFS ET HONORAIRES DE GERANCE-LOCATION APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2023 (Contrat type prévu à l'article 18-1 A de la loi n° 65-557 du 10 juillet 1965 modifiée fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis et à l'article 29 du décret n° 67-223 du 17 mars 1967 pris pour son application, modifié par le décret n° 2015-342 du 26 mars 2015)

Société IMMO DE FRANCE NORD PAS-DE-CALAIS - Siège social 28 rue des Arts BP 215 – 59002 LILLE CEDEX

Représentée par **Monsieur Aurélien RENARD** en qualité de **Directeur Général**.

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lille, sous le numéro 528 754 997

(Mentions propres au syndic soumises à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 modifiée réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce) :

Titulaire de la carte professionnelle **CPI 5906 2016 000 009 383** délivrée le 28/06/2019 par la CCI Grand Lille.

Titulaire d'un contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle souscrit le 1^{er} janvier 2020 auprès de GENERALI IARD (police N° AR 089513/28807)

Titulaire d'une garantie financière conformément à l'article 3 de la loi du 2 janvier 1970 précitée, Garanties financières souscrite auprès de La Compagnie Européenne de Garantie et de Cautions – 16 rue Hoche, tour KUPKA B- TSA 39999 – 92919 La Défense Cedex avec pour plafond de garantie : pour la gestion : 2 400 000.00€

	A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE			A LA CHARGE DU LOCATAIRE		
	HT	TTC	BASE	HT	TTC	BASE
HONORAIRES DE BASE						
Lots isolés et Immeubles Entiers	5,41% à 7,52%	6.50% à 9%	Sommes encaissées			
Gestion lots vacants sur décision du Propriétaire	6%	7,20%	Sommes encaissées			
COMMERCIALISATION PAR IMMO DE FRANCE FAISANT L'OBJET D'UN MANDAT DE GESTION						
Honoraires d'actes de location	8,33%	10%	Loyer annuel	8,33 euros / m2	10 euros / m2	Surface habitable
Etablissement de l'état des lieux d'entrée	inclus	inclus	Loyer annuel	2,50 euros / m2	3 euros / m2	Surface habitable
FRAIS D'ACTES ADMINISTRATIFS ET CONTENTIEUX HABITATION						
Avenant au bail à la demande du propriétaire ou du locataire	3,33 euros/ m ²	4 euros/m ²	Surface habitable	3,33 euros/ m ²	4 euros/m ²	Surface habitable
Fin de gestion	75,00 €	90,00 €	Forfait			
Frais d'envoi par pli recommandé	25,00 €	30,00 €	Forfait			
Assurance PNO tous frais compris		59.50€	Forfait			
Frais de dossiers contentieux	75,00 €	90,00 €	Forfait			
Honoraires sur travaux supérieur à 1 mois de loyer jusqu'à 1800€ TTC	75,00 €	90,00€	Forfait			
Honoraires sur travaux supérieur à 1800€ TTC	3,50%	4,20%	Montant travaux ttc			
Assistance à la livraison (immeuble neuf)	2 vacations		Forfait			
Etablissement de déclarations fiscales, par acte	56,66 €	69,00 €	Forfait			
Eléments pour les déclarations de revenus fonciers	56,66 €	69,00 €	Forfait			
Suivi assurance loyers impayés			Compris			
Suivi assurance GRL			Compris			
Gestion d'un dossier de succession	75,00 €	90,00 €				
Indivisions: honoraires annuels supplémentaires par indivisaire			Compris			
Dépôt de plainte au commissariat ou à la gendarmerie	75,00 €	90,00 €	Forfait			
Gestion des SCI (hors déclaration TVA)	450,00 €	540,00 €	Forfait			
Frais administratifs trimestriels	16,25 €	19,50 €	Forfait			
Suivi et gestion des diagnostics	74,17 € à 191,67 €	89 € à 230 €	En fonction des diagnostics			
Vacation par heure:						
- Honoraires heures ouvrables du lundi au jeudi jusqu'à 17h30 et le vendredi jusqu'à 16h30	75,00 €	90,00 €				
- Honoraires en dehors des heures ouvrables	95,83 €	115,00 €				
Tarif en vigueur au 01/01/2023 (TVA 20,00 %) - Prix en euros						